



PARLEMENT BRUXELLOIS  
BRUSSELS PARLEMENT

PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ASSEMBLÉE RÉUNIE  
DE LA  
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

RÉUNIONS DE COMMISSION

URGENT

AVIS

COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE (art. 51 du Règlement)

Président : M. Charles PICQUÉ.

La réunion de la commission prévue le vendredi 13 octobre 2017 à 12h15 est annulée, et est remplacée par la réunion d'un groupe de travail à huis clos sur le même sujet qui aura lieu le vendredi 13 octobre 2017 à 12h00, en salle 101.

(Une collation sera servie)